



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Amiens, le 16 septembre 2016

Madame Marie-Odile MARCHAND
Monsieur Denis LEFEVRE
Inspecteurs d'Académie
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
d'Economie et Gestion

Rectorat

à

Inspecteurs
d'Académie
Inspecteurs
Pédagogiques
Régionaux

Mesdames et messieurs les enseignants
d'Economie et Gestion

Secrétariat des I.A.-I.P.R.

Tél.

03 22 82 39 70

Fax.

03 22 82 37 54

Mél.

ce.ipr@ac-amiens.fr

s/c de Mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Objet : Lettre de rentrée 2016.

Chers collègues,

Comme lors de chaque rentrée vous trouverez ci-dessous les actualités académique et disciplinaire.

ACTUALITE ACADEMIQUE : Préambule commun à toutes les disciplines

La refondation de l'École de la République entre dans sa quatrième année. Cette rentrée 2016 voit la mise en œuvre de la réforme du collège pour laquelle les équipes se sont mobilisées au cours de l'année scolaire précédente. L'effort de formation consenti a permis d'amorcer la réflexion qu'il conviendra de poursuivre. La mise en place de l'accompagnement personnalisé et des enseignements pratiques interdisciplinaires constitue un enjeu important dans l'évolution des pratiques pédagogiques au service de la réussite des élèves. 2017 verra aussi la mise en œuvre du nouveau diplôme national du brevet, articulé autour du Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture, visant à une évaluation positive validant le parcours de l'élève. Il renforce la cohérence entre les apprentissages du cycle 4 à l'écrit comme à l'oral. Au-delà de l'accompagnement que nous continuerons à vous apporter, de nombreuses ressources sont d'ores et déjà disponibles sur les sites Eduscol et académique pour mieux appréhender cette année.

Le travail que vous entreprenez continue à porter ses fruits. Les résultats de l'académie aux différents examens montrent à la fois la poursuite des progrès enregistrés précédemment et le resserrement des écarts départementaux. Cela se traduit aussi par une poursuite d'études supérieures des élèves picards toujours plus importante dont il faut se féliciter. Rappelons ici que la lutte contre l'illettrisme, l'innomérisme, la fracture numérique, le décrochage scolaire s'impose à chacun afin de réduire les inégalités au sein d'une École inclusive.

Cette rentrée se déroule dans un contexte particulier. Comme le rappelle la loi d'orientation, outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République en formant chaque élève pour qu'il devienne un citoyen éclairé, instruit, éduqué et autonome porteur de ces valeurs. Nous savons combien vous avez su vous mobiliser pour maintenir les conditions du vivre ensemble dans vos établissements et être des référents pour vos élèves.

Conduire le plus grand nombre d'élèves au plus haut niveau de qualification en incluant tous les enfants au-delà de leurs différences est l'un des enjeux et objectifs que la Nation nous assigne.

ACTUALITES DISCIPLINAIRES

➤ STMG

- **Résultats au baccalauréat**

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux de réussite national	83,19%	84,43%	90,04%	89,50%	89,20%
Taux de réussite académique	79,24%	78,82%	87%	86,10%	89,22%

	STG				STMG				
	2012		2013		2014		2015		2016
	ACA	FR	ACA	FR	ACA	FR	ACA	FR	ACA
RHC	78%	82,6%	80,4%	84,5%	85,3%	89,4%	85,8%	89,3%	91,39%
GF	80,9%	83,7%	78%	84,1%	87,5%	90,4%	88,8%	89,6%	88,2%
ME	79%	83,7%	78,3%	84,6%	87,8%	90,2%	85,3%	89,6%	88%
SIG	78,8%	81,8%	77,6%	84,1%	87,5%	90,5%	79,4%	89,2%	93,6%

Les résultats au baccalauréat sont en nette progression dans les spécialités RHC, ME et SIG. Le différentiel avec le national se résorbe progressivement.

- **Le projet en terminale**

Des ressources sur le projet en Terminale STMG sont en ligne sur le site Eduscol <http://eduscol.education.fr/cid82242/le-projet-en-terminale-stmg.html>

Ces ressources sont composées de production d'enseignants et de témoignages d'enseignants et d'élèves sur la préparation, la conduite et l'évaluation du projet.

- **Conservation des notes**

Les candidats ayant été ajournés à l'examen des baccalauréats général et technologique peuvent prétendre, à leur demande, à la conservation du bénéfice des

notes obtenues lors d'une session précédente, dans la limite des cinq sessions qui suivent la première à laquelle ils se sont présentés. Vous trouverez toutes les informations dans le BOEN n°28 du 14 juillet 2016 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=103183

➤ **BTS**

- **Résultats des BTS dont la présidence est assurée par l'académie d'Amiens**

BTS	2016	2015	2014
BTS AM	73,50%	73.35%	79.46%
BTS AG PME/PMI	77,53%	75.71%	69.12%
BTS CI	75,70%	86%	84.20%
BTS CGO	70,22%	70.22%	64.89%
BTS MUC	79,80%	76.20%	78%
BTS NRC	75,62%	76.74%	77.77%
BTS SIO	75,41%	78.61%	78.86%
BTS TC	83,33%	85.11%	82.42%
BTS TOURISME	84,54%	82.40%	91.50%
BTS TPL	40%	79.20%	86.40%

Les résultats des BTS sont globalement satisfaisants cependant quelques BTS voient leur taux de réussite diminuer.

Nous remercions l'ensemble des professeurs qui ont œuvré pour la réussite de leurs élèves et étudiants aux examens ainsi que les correcteurs qui ont participé à la session 2016. Nos remerciements s'adressent plus particulièrement aux collègues qui ont contribué à la production de barèmes et animé de façon constructive les commissions d'harmonisation. Les échanges qui ont lieu à l'occasion des corrections permettent une meilleure évaluation des candidats.

Réforme des BTS

- **Rénovation du BTS CGO**

Le BTS CGO a connu sa dernière session en juin 2016. Le BTS CG entre dans sa deuxième année et des formations nationales et académiques ont déjà été proposées. Une action académique devrait se poursuivre au cours de cette année scolaire. Le but de cette réforme est de renforcer l'adaptation de nos étudiants aux fonctions qu'ils occuperont, dans un secteur porteur d'emploi où le BTS CGO est reconnu.

Le BO n° 29 du 21 juillet 2016 (http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=104713) modifie légèrement deux points de la réglementation relative à la définition et conditions de délivrance du BTS comptabilité et gestion. L'annexe 2c abaisse de 3 à 2 le nombre de situations d'évaluation pour les unités U31 « économie et droit » et U32 management des entreprises » pour les candidats issus de la formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités. L'annexe IV relative au tableau de correspondance des épreuves et unités supprime la référence à l'étude de cas quant à l'épreuve E4.

- **Rénovation des BTS AM, AG/PME-PMI, MUC et NRC**

Quatre groupes d'experts travaillent sur la rénovation des BTS AM, AG/PME-PMI MUC et NRC.

Nous remercions les enseignants qui ont répondu aux enquêtes permettant d'effectuer le bilan de fonctionnement de ces BTS et de proposer des pistes de réflexion.

➤ **Liaison Bac pro / BTS**

La majorité des établissements offrant des BTS ont mis en place des liaisons Bac pro/ BTS destinées à mieux accueillir les étudiants issus de baccalauréats professionnels et surtout à mieux les faire réussir. Les taux de réussite de ces étudiants sont encore trop souvent inférieurs à ceux des étudiants issus de bacs généraux ou technologiques. La mise en place de ces liaisons est une priorité académique rappelée par Madame le recteur. Nous vous encourageons à renforcer ces liaisons en axant vos travaux sur l'acquisition des compétences fondamentales en particulier celle de la maîtrise de l'écrit. Des projets innovants peuvent être déposés auprès du CARDIE qui peut octroyer des HSE.

➤ **PFEG/SES**

Quelques établissements ont saisi l'opportunité qui leur a été donnée par Madame le Recteur d'expérimenter un parcours permettant aux élèves de seconde d'explorer les deux enseignements économiques : PFEG et SES. L'objectif est d'offrir la possibilité aux élèves de découvrir de nouvelles disciplines et de leur donner la culture économique indispensable à la compréhension du monde sans prédéterminer leur orientation de première.

Cette expérience s'effectue sur la base du volontariat des enseignants, d'un avis du conseil pédagogique et d'un vote du Conseil d'administration. Les enseignements SES et PFEG sont alternés à l'issue du semestre avec inversion des professeurs. Chacun d'entre eux intervient dans son champ disciplinaire. Une concertation permet d'ajuster les thèmes.

➤ **Prix lycéen de l'économie**

Ce prix organisé par le ministère de l'Education Nationale en partenariat avec le ministère de l'Economie et attribué par le vote des lycéens récompense l'auteur d'un ouvrage économique qui présente des qualités pédagogiques et suscite la réflexion et l'analyse économiques.

Il est ouvert à tous les lycéens recevant un enseignement d'économie de la seconde au BTS.

Si vous souhaitez inscrire vos élèves vous trouverez l'ensemble des éléments sur le site EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/cid90517/le-prix-lyceen-de-l-economie-2016.html>

➤ **Les usages du numérique**

La création d'outils numériques est un processus chronophage ainsi, il nous semble important de mutualiser les productions. Vous trouverez à l'adresse ci-dessous le récapitulatif des ressources utilisées par les collègues de l'académie. <http://eco-gestion.ac-amiens.fr/>

E. Laffont webmestre et IAN économie-gestion est à votre disposition pour vous épauler sur vos problématiques TICE et publier vos productions sur le site.

Les productions réalisées par les enseignants picards ne sont pas assez connus. Nous vous encourageons à participer aux différents appels à projet tels que les TRAAM. Pour mémoire vous trouverez à l'adresse ci-dessous les conditions de l'appel à projet 2016-2017.

<http://eduscol.education.fr/cid98083/les-travaux-academiques-mutualises-traams-des-laboratoires-des-pratiques-numeriques.html>

Eduscol met en ligne de nouvelles ressources sur l'usage du numérique dans la série STMG. Ces ressources théoriques, didactiques et pédagogiques sont composées d'articles de l'Ifé, de productions et scénarios ainsi que de témoignages d'enseignants et d'élèves (notamment sous forme de vidéos) ; l'utilisation de jeux sérieux, d'espaces collaboratifs et d'outils numériques sont notamment au rendez-vous. Ces ressources sont disponibles à l'adresse

suiivante : <http://eduscol.education.fr/cid84360/l-usage-du-numerique-dans-la-serie-stmg.html>

Entretiens Enseignants Entreprises

Les « Entretiens Enseignants Entreprises » se sont tenus sur le site de l'École Polytechnique à Palaiseau dans l'Essonne, les 25 et 26 août. Ils étaient consacrés à la thématique « L'Europe dans tous ses états : un impératif de réussite ». Les échanges ainsi que de nombreuses ressources seront consultables sur le site : <http://www.melchior.fr/>

Journées de l'économie

Les JECO se tiendront le 8,9 et 10 novembre à Lyon.
<http://www.journeeseconomie.org/>

Questions d'ordre pédagogique

Nos disciplines nécessitent des méthodes actives d'enseignement qui mettent les élèves en activité. Le travail en équipe à partir de projet (CARDIE, TRAAM...) est un élément facilitateur de ces pratiques pédagogiques. Une réflexion collective à la prise en charge des difficultés des élèves et à l'acquisition de compétences transversales (argumentation, compréhension de consignes...) doit favoriser leur réussite. Cette dernière ne peut s'obtenir que par un travail collectif sur la maîtrise de l'écrit indispensable à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. L'évaluation est également un enjeu pédagogique essentiel. Nous vous encourageons à développer l'évaluation par compétences. L'utilisation d'une grille d'évaluation associant les compétences disciplinaires et les compétences transversales est à privilégier. Vous pouvez vous inspirer des travaux de nos collègues d'histoire géographie : « évaluer avec le numérique » : <http://histoire-geo.ac-amiens.fr/1054-traam-2015-2016-evaluer-avec-le-numerique.html>

L'ensemble de ces pratiques doit permettre à nos formations, qui accueillent des publics hétérogènes, ayant parfois rencontré des difficultés, de contribuer à la lutte contre les déterminismes sociaux.

Formation continue des enseignants

Le plan académique de formation 2016/2017 est ouvert jusqu'au 22 septembre 2016. Vous avez la possibilité de le consulter et de vous inscrire à l'adresse : <http://www.ac-amiens.fr/paf/>

Nous attirons votre attention sur les mises à jour en économie et en droit. Elles ont désormais lieu à distance et ont dû être annulées l'an dernier par manque de participants.

Organisation de l'inspection d'économie et gestion

François Grossemy quitte ses fonctions de chargé de mission d'inspection pour prendre en responsabilité la formation des masters MEEF économie-gestion à

7/7

l'ESPE. Nous le remercions vivement pour sa collaboration active et efficace à l'animation de nos sections.

Trois nouveaux chargés de mission nous accompagneront cette année :

- Josiane COQUET
- Caroline FRIGERI
- Morgan JEANNE

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.


D. LEFEVRE


M.-O. MARCHAND